



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MINGAN
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

PROCÈS-VERBAL de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue le vingtième jour du mois de février de l'an deux mille dix-huit à seize heures trente (20-02-2018 à 16 h 30) au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles
Monsieur Alain Thibault, préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles
Madame Marie Corbey, conseillère, ville de Port-Cartier

Ouverture de la session

Le préfet, monsieur Réjean Porlier, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

2018-02-015

Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 20 février 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 20 février 2018 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

2018-02-016

Adoption du procès-verbal de la session régulière du 16 janvier 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 16 janvier 2018 tel que présenté."

CORRESPONDANCE

MMQ - Part de la 9e ristourne de la MMQ

2018-02-017

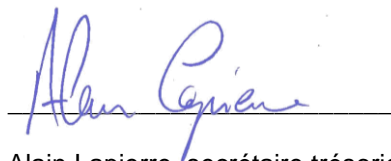
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 15 février 2018

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 15 février 2018, de 113 580.57 \$".
(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2018-02-018

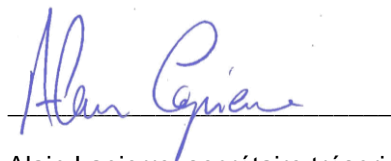
Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 15 février 2018

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 15 février 2018, de 33 194.35 \$".
(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.



Alain Lapierre, secrétaire trésorier

2018-02-019

Confirmation d'embauche – Archiviste

ATTENDU QUE le poste d'Archiviste de la MRC de Sept-Rivières est occupé par Éric Langlois depuis le 15 avril 2013;

ATTENDU QUE le contrat de travail vient échéance le 28 février 2018;

ATTENDU QUE les partenaires de l'entente de partenariat en service d'archives de la MRC de Sept-Rivières, ont exprimé leurs satisfactions tant par la qualité et la diversité des services proposés.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières procède à l'embauche permanente

de monsieur Éric Langlois à titre d'Archiviste;

QUE les conditions de la convention d'embauche de monsieur Éric Langlois, signée le 22 avril 2015, demeurent valides et qu'à compter du 1^{er} mars 2018, monsieur Éric Langlois soit assujetti aux normes prévues par la Politique des ressources humaines 2017-2020 de la MRC de Sept-Rivières;

ET qu'à cette fin, la MRC de Sept-Rivières confirme pour l'application de la politique, la classe 3, échelon 3 à monsieur Langlois;

ET que pour le calcul de l'ancienneté, le conseil reconnaît les années des services, et ce depuis le 15 avril 2013."

2018-02-020

Octroi d'une aide financière pour le Défi OSEntreprendre Côte-Nord

ATTENDU LA tenue du concours québécois en entrepreneuriat - Défi OSEntreprendre Côte-Nord qui aura lieu à Sept-Îles le 25 avril 2018;

ATTENDU LA volonté du conseil de la MRC de Sept-Rivières de soutenir en ces moments économiques plus difficiles, la stimulation du marché des petites et moyennes entreprises.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une participation de 1 000 \$ au Carrefour jeunesse-emploi de Manicouagan pour l'octroi de bourse afin de soutenir les candidats de notre région dans le volet création d'entreprises du concours québécois en entrepreneuriat, région Côte-Nord qui aura lieu à Sept-Îles le 25 avril 2018;

QUE les sommes soient prises à même le poste budgétaire « FDT - Projets régionaux »."

2018-02-021

Octroi d'une aide financière pour l'Ordre du Mérite Nord-Côtier inc.

ATTENDU QUE le dimanche 3 juin 2018, l'Ordre du Mérite Nord-Côtier réalisera sa 37^e investiture dont le but est de reconnaître et d'honorer ceux et celles qui, par leur dévouement bénévole, contribuent au mieux-être de nos communautés sur le territoire de la Côte-Nord.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières octroi une contribution financière de 500 \$ à l'Ordre du Mérite Nord-Côtier inc. pour l'organisation de sa 37^e investiture;

QUE les sommes soient prises à même le poste « FDT - projets régionaux »."

2018-02-022

Nominations comité d'investissement de la MRC de Sept-Rivières

ATTENDU QUE la fermeture du CLD de Sept-Rivières en date du 31 décembre 2015;

ATTENDU QUE les programmes d'investissement que détenait le CLD ont été fusionnés et simplifiés en deux programmes: Investissement Fonds local (FLI/FLS) et soutien à l'entrepreneuriat (SE);

ATTENDU QUE les nouveaux programmes sont administrés par la MRC, via un comité d'investissement;

ATTENDU LA mise en place d'une entente sectorielle avec le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire (MAMOT) permettant la bonification de la politique de soutien aux entreprises en place afin de s'adapter aux contextes associés aux entreprises du territoire de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE par cette entente, le MAMOT participera au comité de sélection des projets en déléguant un représentant avec droit de vote;

ATTENDU QU'un représentant du MESI participe aux délibérations du comité, sans droit de vote;

ATTENDU QUE le mandat de certains membres du comité d'investissement vient à échéance dans les prochaines semaines.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC nomme les représentants suivant pour le comité d'investissement de la MRC de Sept-Rivières pour un mandat se terminant le 28 février 2020, soit :

Monsieur Alain Lapierre, directeur général de la MRC;
 Madame Chantal Johnson, représentante économie sociale;
 Monsieur Norbert Nadeau, représentant socioéconomique;
 Monsieur Christophe Bonnal, représentant du milieu de l'éducation;
 Monsieur Michel Gignac, représentant du milieu socioéconomique secteur Port-Cartier;
 Monsieur Charles-André Nadeau, représentant du milieu socioéconomique secteur Sept-Îles;
 Monsieur Pascal Langlois, représentant désigné par le Fonds de solidarité FTQ."

2018-02-023

Adoption de la politique de soutien aux entreprises 2018 (incluant l'économie sociale)

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte la politique de soutien aux entreprises 2018 (incluant l'économie sociale) telle que présentée.

QUE la politique soit transmise au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

QUE la MRC de Sept-Rivières dépose celle-ci sur son site internet "

2018-02-024 Autorisation de signature d'une entente avec Placements Nord-Côtiers - Bail du 106 Napoléon, bureau 400

ATTENDU QUE le bail de la MRC pour l'utilisation des locaux 400, 405 et 408 du 106 rue Napoléon à Sept-Îles est échu depuis le 31 octobre 2017;

ATTENDU QUE ledit bail pouvait être prolongé de 5 ans aux mêmes conditions;

ATTENDU QUE la volonté de la MRC de Sept-Rivières est de procéder à un renouvellement pour une période seulement de deux ans.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, à signer l'addenda proposé par Placements Nord-Côtiers inc., et ce, pour une période se terminant le 31 octobre 2019."

2018-02-025 Achat de système de surveillance pour gravières et sablières

ATTENDU QUE suite à la délégation foncière en 2011, la MRC a le mandat de valider et faire les vérifications auprès des exploitants de gravières et sablières, des volumes et tonnages extraits sur les sites présents sur son territoire;

ATTENDU QU'une des méthodes préconisées pour effectuer ce mandat de vérification est l'installation de caméra de surveillance en bordure des sites ayant un fort volume d'exploitation.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général, à conclure et signer le contrat d'acquisition de deux systèmes micro Soltek ES avec la firme Promotek pour un montant de 8 990 \$ plus les taxes applicables ainsi que pour le contrat de production des rapports de l'exploitant."

2018-02-026 Adoption d'un projet dans le cadre du fonds de développement pour le soutien au développement de communauté en santé (FSDCS)

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord et la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières ont signé une entente qui a pour objet de favoriser le développement de communautés en santé;

ATTENDU QUE la direction de santé publique CISSS Côte-Nord a créé un fonds pour servir de levier permettant la réalisation d'initiatives structurantes favorisant l'amélioration de la santé, des conditions et de la qualité de la population nord-côtière;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a signé une entente de collaboration pour la mise en commun des ressources et que cette dernière administre le fonds et fait la recommandation des projets;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse concernant le projet « Impact » de La Croisé, un organisme de justice alternative.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet « Impact » dans le cadre du Fonds pour le soutien au développement de communauté en santé (FSDCS) et accorde une aide financière de 3 000 \$ à La Croisé, un organisme de justice alternative;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2018-02-027

Octroi d'une aide financière pour la Société historique du Golfe inc.

ATTENDU LA demande de la Société historique du Golfe afin de soutenir la production de la revue d'histoire de la Côte-Nord.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution de 200 \$ à la Société historique du Golfe afin de soutenir la production de la prochaine édition de la revue d'histoire de la Côte-Nord, numéro 65-66;

QUE les sommes soient prises à même le poste « promotion et publicité »."

2018-02-028

Renouvellement contrat - Équipement postal Franco Postal Ultimail 60

ATTENDU QUE le contrat de location de l'équipement postal est à échéance;

ATTENDU QUE l'offre de service reçue de la firme Numérik Solutions d'affaires en date du 13 février 2018 propose une réduction de 30 % au tarif présentement en vigueur.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre à procéder au renouvellement du contrat de l'équipement postal Franco Postal Ultimail 60 avec la firme Numérik Solutions d'affaires au tarif de 283.50 \$ trimestriel, plus taxes applicables et ce pour une durée de 36 mois."

2018-02-029

Acquisition de détecteur de fumée

ATTENDU QUE la soumission # 10175922-00 reçut en date du 9 février 2018 de la firme SPI Santé Sécurité;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières à consulter les municipalités de son territoire afin de connaître les besoins de chacun.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre à procéder à la commande d'avertisseur de fumée et de pile de remplacement auprès de la firme SPI Santé Sécurité pour un montant de 5 113.75 \$ plus taxes applicable;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « FDT – Projets régionaux »."

2018-02-030

Participation financière Assemblée des MRC de la Côte-Nord - Dossier du trou noir

ATTENDU QU'il a été convenu en décembre 2017 par les préfets de la Côte-Nord que les MRC de la Côte-Nord s'engagent pour les services d'une lobbyiste, et ce pour un montant maximal de 5 000 \$ à répartie entre les MRC de la Côte-Nord;

ATTENDU QUE le versement sera fait par la MRC de Manicouagan;

ATTENDU QUE la MRC de Manicouagan a fait parvenir la facture #82448 au montant de 651.18 \$ en date du 14 février 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution de 651.18 \$ à la MRC de Manicouagan afin de respecter les engagements prisent par les préfets en décembre 2017 pour le dossier du « trou noir »;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « projets spéciaux »."

2018-02-031

Demande au Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) – Équipements de visioconférence

ATTENDU QUE le comité directeur Côte-Nord a adopté les priorités régionales FARR-OVT en date du 27 juin 2017;

ATTENDU QU'un des énoncés des priorités régionales est de « Désenclaver la Côte-Nord et ses communautés en agissant sur les fronts du transport et des télécommunications »;

ATTENDU QU'une des actions à privilégier à plus court terme est de favoriser le rapprochement entre les MRC par les technologies de l'information et de la

communication.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général à déposer une demande au FARR pour le projet de visioconférence;

QUE le conseil de la MRC confirme une participation de 6 806.22 \$ soit un montant équivalant à 20 % de la demande au FARR;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « projets spéciaux »"

2018-02-032

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2018-283 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 de la ville de Port-Cartier

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement de zonage n° 2009-151;

ATTENDU QUE le règlement n° 2018-283 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2018-283 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2018-02-033

Conformité au schéma d'aménagement concernant le règlement n° 2018-284 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 de la ville de Port-Cartier

ATTENDU QUE le Conseil de la ville de Port-Cartier désire amender son règlement de zonage n° 2009-151;

ATTENDU QUE le règlement n° 2018-284 amendant le règlement de zonage n° 2009-151 a été adopté conformément à la Loi par le Conseil de la ville de Port-Cartier;

ATTENDU QUE selon les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (137.2 et suivants) le conseil d'une MRC doit attester de la conformité d'une modification au règlement de zonage face aux objectifs du schéma

d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.
EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières est d'avis que le règlement n° 2018-284 de la ville de Port-Cartier est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières et aux dispositions du document complémentaire;

QUE soit annexée à la présente résolution l'analyse de la conformité au schéma d'aménagement de la MRC de Sept-Rivières concernant ledit règlement."

2018-02-034

Participation financière Assemblée des MRC de la Côte-Nord - Dossier désenclavement

ATTENDU QUE les préfets de la Côte-Nord se sont entendus pour une mise de fonds initiale de 21 500 \$ à répartir entre les MRC de la Côte-Nord pour les enjeux régionaux de désenclavement, soit de compléter la route 138 et la construction d'un pont sur le Saguenay.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution de 4 467.70 \$ à la MRC de Manicouagan afin de respecter les engagements prisent par les préfets en février 2018 pour le dossier de désenclavement;

QUE les sommes nécessaires soient prisent dans le poste budgétaire « projets spéciaux »."

2018-02-035

Octroi d'une aide financière pour Participation financière Assemblée des MRC de la Côte-Nord - Dossier déplacement FARR

ATTENDU QUE les préfets de la Côte-Nord se sont entendus le 1^{er} février 2018 pour une mise de fonds initiale de 10 000 \$ à répartir entre les MRC de la Côte-Nord pour couvrir les frais de déplacement pour l'analyse des dossiers du FARR.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution de 2 109 \$ à la MRC de Manicouagan afin de respecter les engagements prisent par les préfets le 1er février 2018 pour le dossier des frais de déplacement du comité FARR;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « projets spéciaux »."

2018-02-036

Octroi d'une subvention pour Cégep de Sept-Îles - Projet de dispensaire urbain en enseignement clinique

ATTENDU QUE en 2014-2015, les dirigeants du Centre de santé et des services sociaux de Sept-Îles entreprenaient une réflexion afin de résoudre les problématiques entourant principalement l'accès, en nombre suffisant, à une main-d'œuvre infirmière qualifiée, la consolidation de l'offre de services courants dans des installations adéquates et, par le fait même, une utilisation efficiente des services d'urgence hospitalière;

ATTENDU QU'au fil des échanges une alliance a été conclue avec deux partenaires du milieu, soit le Cégep de Sept-Îles et l'Université du Québec à Chicoutimi, afin de développer une vision novatrice de la prestation des soins, de l'enseignement et de la recherche, soit le dispensaire urbain en enseignement clinique;

ATTENDU QUE l'entente tripartite pour l'implantation et le fonctionnement du dispensaire, de même que les ententes bipartites à intervenir entre les partenaires sont déjà rédigées et n'attendent plus que la finalisation du montage financier;

ATTENDU QUE la correspondance du Cégep en date du 13 février fait état que pour compléter le projet et les travaux d'agrandissement des laboratoires de soins infirmiers du Cégep, il manque 49 500 \$;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières par son Fonds de développement des territoires a établie comme une de ses priorités d'intervention : « la santé et qualité de vie, par le soutien aux organismes en santé et services sociaux pour les activités et programmes préventifs, curatifs, de réadaptation et de réinsertion ».

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières verse une contribution maximale de 49 500 \$ au Cégep de Sept-Îles pour compléter le financement d'aménagement du projet de dispensaire urbain en enseignement clinique;

QUE les sommes soient prises à même le poste budgétaire « FDT - Projets régionaux »;

QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général, soit autorisé à signer les documents concernant cette demande."

2018-02-037

Levée de la session

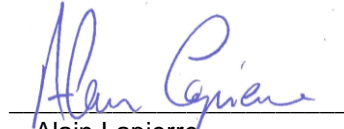
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 20 février 2018 soit levée à 16 h 45."



Réjean Porlier
Préfet



Alain Lapierre
Directeur général et secrétaire trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2^e alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.



Réjean Porlier
Préfet

ANNEXE A

LISTE DES COMPTES À PAYER
MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 15 FÉVRIER 2018

1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS	
Réf. : -Loyer pour le mois de février 2018	9 922.34 \$
2. ALAIN THIBAUT	
Réf. : -Déplacement pour session MRC du 16 janvier 2018.....	65.80 \$
Réf. : -Déplacement pour rencontre de travail FARR, 18 janvier 2018.....	65.80 \$
3. MARIE CORBEY	
Réf. : -Déplacement pour session MRC du 16 janvier 2018.....	65.80 \$
4. RÉJEAN PORLIER	
Réf. : -Frais de voyage, assemblée des MRC, Québec.....	827.25 \$
5. ALAIN LAPIERRE	
Réf. : -Frais de déplacements et autres janvier 2018.....	18.00 \$
Réf. : -Frais de voyage, assemblée des MRC, Québec.....	303.08 \$
6. RENÉE HAINCE	
Réf. : -Frais de déplacements pour janvier 2018.....	42.00 \$
7. CAROLINE CLOUTIER	
Réf. : -Frais de déplacements pour janvier 2018.....	24.00 \$
Réf. : -Frais de voyage, colloque compostage, Québec.....	570.81 \$
8. RECEVEUR GÉNÉRAL	
Réf. : -Cotisations pour janvier 2018.....	7 597.24 \$
9. MINISTRE DU REVENU	
Réf. : -Cotisations pour janvier 2018.....	18 015.57 \$
Réf. : -TPS et TVQ à payer au 31 décembre 2017.....	20 520.02 \$
10. CARRA	
Réf. : -Cotisations pour janvier 2018.....	523.82 \$
11. AON HEWITT	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, janvier 2018.....	8 245.44 \$
12. PME+	
Réf. : -Assurance-collective pour février 2018 (Industrielle Alliance).....	7 204.37 \$
13. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de février 2018.....	3 226.43 \$
14. COGECO	
Réf. : -Frais pour mars 2018.....	58.63 \$
15. TELUS MOBILITÉ	
Réf. : -Frais cellulaires pour janvier 2018.....	119.02 \$
16. VISA DESJARDINS	
Réf. : -Super C; achats divers bureau.....	93.10 \$
Réf. : -Facebook; publicité emplois écopatrouille.....	6.95 \$
Réf. : -Librairie Côte-Nord; trousse écopatrouille livre.....	66.78 \$
Réf. : -Gino Pizza; repas rencontre comité technique FARR, 22 janvier 2018.....	136.59 \$
Réf. : -Réseau RH; adhésion 2018.....	73.49 \$
17. BANQUE NATIONALE	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, janvier 2018.....	25.00 \$
18. PÉTROLES IRVING	
Réf. : -Essences camion janvier 2018.....	88.57 \$

19. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES	
Réf. : -Copies facturables, imprimante Écopatrouille au 1 ^{er} février 2018.....	89.30 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante réseau au 2 février 2018.....	198.88 \$
Réf. : -Copies facturables, imprimante Renée au 15 janvier 2018.....	28.01 \$
20. SERVICE DE CARTES DESJARDINS	
Réf. : -Frais marchands pour janvier 2018.....	245.84 \$
21. TELUS QUÉBEC	
Réf. : -Frais inter. Décembre 2017, services janvier 2018.....	43.19 \$
Réf. : -Frais inter. Janvier 2018, services février 2018.....	43.24 \$
22. VOYAGES TOUR MONDE INC.	
Réf. : -Billet d'avion A.Lapierre, Québec février 2018.....	656.26 \$
Réf. : -Billet d'avion C.Cloutier, Québec février 2018.....	633.24 \$
23. CHAMBRE DE COMMERCE DE PC	
Réf. : -Cotisation 2018.....	300.00 \$
24. POPCO	
Réf. : -FDT-AMV-2017-30, FINAL.....	1 975.00 \$
25. INDUSTRIELLE-ALLIANCE	
Réf. : -Assurance prêts aux entreprises.....	571.89 \$
26. BELL MOBILITY	
Réf. : -Frais mensuels cellulaires écopatrouille (17 janvier 2018).....	34.50 \$
27. SERVICES FINANCIER DE LAGE LANDEN CANADA	
Réf. : -Système de publipostage, location trimestrielle.....	465.65 \$
28. PAGES JAUNES	
Réf. : -Frais pour février 2018, Profil virtuel et annuaire Sept-îles.....	181.95 \$
29. TRANSUNION DU CANADA	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, janvier 2018.....	64.62 \$
30. FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ FTQ	
Réf. : -Intérêts sur le capital au 31-12-2017.....	1 683.83 \$
31. RÉSEAU ENVIRONNEMENT	
Réf. : -Inscription, Caroline Cloutier, Colloque 5 février 2018, Québec.....	201.21 \$
32. GROUPE ULTIMA	
Réf. : -Assurances des cadres et dirigeants, 2018.....	218.00 \$
33. MAP DESIGN	
Réf. : -Renouvellements nom de domaine.....	114.98 \$
34. MONSIEUR GILBERT LANGEVIN	
Réf. : -Suvention PAD, paiement final.....	10 500.00 \$
35. AARQ	
Réf. : -Adhésion 2018, Philippe Gagnon.....	486.34 \$
36. MADAME LILY MERCIER ET MONSIEUR SERGE DESMEULES	
Réf. : -Suvention PAD, paiement intermédiaire.....	5 200.00 \$
37. JOURNAL LE NORD-CÔTIER	
Réf. : -Offres d'emploi, comité de suivi PGMR.....	793.33 \$
38. PROMOTEK	
Réf. : -Rapport novembre 2017.....	318.22 \$
Réf. : -Rapport décembre 2017.....	228.97 \$
39. IMAGERIE OPTIK360	
Réf. : -Campagne de sensibilisation 2017, dépotoirs clandestins.....	4 717.69 \$
40. BESNIER DION RONDEAU	
Réf. : -BNE, Béton Provincial, attestation.....	86.23 \$
41. FRANCO TYP-POSTALIA	
Réf. : -Location trimestrielle machine à timbres.....	153.50 \$

42. CTASI	
Réf. : -Contribution transport interbus, décembre 2017.....	5 375.00 \$
43. CAB DE PC	
Réf. : -Frais de déplacement pour Laurencia Bond, 6 février 2018.....	65.80 \$
TOTAL DES DÉPENSES.....	113 580.57 \$

ANNEXE B

LISTE DES COMPTES À PAYER
TNO LAC-WALKER AU 15 FÉVRIER 2018

1. MRC DE SEPT-RIVIERES	
Réf. : -Dépenses partageables pour février 2018.....	14 862.00 \$
Réf. : -Quotes-parts pour 2018.....	1 837.00 \$
2. HYDRO-QUÉBEC	
Réf. : -Éclairage public pour janvier 2018.....	662.38 \$
3. RESSOURCE DE RÉINSERTION LE PHARE	
Réf. : -Réception matières recyclables janvier 2018.....	74.04 \$
4. L'IMMOBILIÈRE	
Réf. : -Gestion du rôle, février 2018.....	2 395.31 \$
5. VILLE DE SEPT-ÎLES	
Réf. : -Enfouissement sanitaire pour décembre 2017.....	301.56 \$
Réf. : -Cour municipale commune 2018.....	129.92 \$
Réf. : -Intervention incendie, Lac Daigle, 23 décembre 2017.....	1 100.00 \$
Réf. : -Enfouissement sanitaire pour janvier 2018.....	341.89 \$
6. GROUPE ENVIRONEX	
Réf. : -Analyses d'eau centre communautaire, janvier 2018.....	232.95 \$
7. COMBEQ	
Réf. : -Adhésion Mbégou Faye, 2018.....	431.16 \$
8. BESNIER DION RONDEAU	
Réf. : -Dossier mise en demeure, Marco Dionne.....	114.98 \$
9. ÉQUIPEMENTS NORDIQUES	
Réf. : -Contrat de neige, pourtour du lac daigle, versement 4/6.....	6 748.08 \$
Réf. : -Contrat de neige, 1.7 KM, versement 4/6.....	1 333.99 \$
10. AQUA-SÉLECTION	
Réf. : -Entretien système eau potable, centre communautaire.....	895.09 \$
11. CONSEIL INNU TAKUAIKAN	
Réf. : -Cueillette et transport des MR, Recyclables, janvier 2018.....	1 734.00 \$
TOTAL DES DÉPENSES	
	33 194.35 \$